

CR COMAC ÉLARGI DU MARDI 9 JUIN 2020

Le gros point à travailler pour la rentrée : comment avoir plus d'adhérents ? d'autres procédures pour aller chercher des adhérents car pas de VDD et pas de mois de l'ESS)

En préambule : Point météo, accords de groupe, répartition des rôles

Yann, Laurence, Jacques, Myriam, Sébastien, Karine

Excusés : Yves, Cloé, Marie-Hélène

1- Réflexion nécessaire sur le nombre de comptoirs d'échange, ils sont actuellement insuffisants + somme à avoir sur les comptoirs d'échange. Proposition d'un petit groupe pour travailler ce point, en fonction de l'état actuel. Karine, Yves, Yann, + besoin de bénévoles pour travailler spécifiquement sur les comptoirs d'échange (Christine). Puis partage avec les autres membres du COMAC pour une mise à jour des infos.

2 - Domiciliation postale et récupération du courrier : C'est OK à la Maison des Associations, 23 Avenue des Harmonies, 74960 Annecy -

Boîte aux lettres OK. Etiquette OK. 2 Clefs vont être récupérées. Laurence en aura une. 2ème à voir à qui la confier.

Salle à dispo ponctuellement ; Planning de réservation à remplir, prévenir suffisamment à l'avance.

Adresse à diffuser (banque, préfecture...). Attendre de régler le problème de la domiciliation.

Laurence interroge Mme KEFTI à ce sujet et demande un document qui servira d'attestation.

Adresse à modifier dès la réponse de Mme Kefti

Pb de la récupération du courrier de 21 rue des Hirondelles Yves a-t-il la clef ?

PB : Emmanuel Réal (proprio rue des hirondelles) ne dispose pas des clefs ; Son conseil : s'adresser à Maître Leroy, Commissaire priseur (Chambéry et/ou Maître Bouviet-Guyonnet, Pac Altaïs.

Reste 70 euros de caution à récupérer.

2 - Point financier : Seb

1°) INFO ET DISCUSSION

point sur le budget 2020 et un nouveau budget prévisionnel pour les 6 derniers mois (docs mis sur Framateam pour discussion (canal Gestion)

Sébastien et Marie-Hélène ont fait un point mais avec éléments manquants au sujet des recettes (dont adhésions, notamment de professionnels). Le financement participatif est connu, les dépenses sont connues.

Budget prévisionnel fait. Mise à jour du plan de trésorerie, échelonnement des dépenses et des charges.

Autorisation de rembourser 5000 maintenant puis 5000 en novembre vient d'arriver.

1er remboursement à prendre sur le compte courant. Les autres 5000 sont à la NEF, donc la suite du remboursement n'impactera pas le compte courant.

Dépenses prévues à valider quand les éléments manquants seront ajoutés.

Document dans le drive.

Principales recettes = les adhésions (question : comment les augmenter?).

A voir au sujet de la NEF : possibilité de prêt du double du fond de garantie aux pros adhérents de l'association La Gentiane, s'occuperait aussi de la communication à ce sujet.

Remarque de Yann : En septembre : animation prévue sur Doussard/Favergeres qui devrait amener des adhésions.

Suggestion de Jacques : être présent sur la carte Alpes Alimentaire des Savoie + Groupe FB qui répertorie sur la Haute Savoie et voir comment publier sur cette page. Billet FB pour réadhérer.

Présence sur les marchés ou autre idée à poser sur le GT vie du collectif et éducation populaire.

2°) BILAN Campagne de financement participatif. 49 donateurs - 4530 euros, sont à retirer les frais SDH et 500 euros donnés en bons d'achat au CCAS - soit environ 50 % de la somme la plus optimiste envisagée. Laurence a fait des remerciements aux donateurs.

Constat de l'augmentation des personnes qui ont suivi les publications FB.

Une info-lettre pour juin à faire avec bilan, sur un seul sujet : les finances. Rappeler l'importance des adhésions.

3 - 10 minutes YANN- Info ? débat ?

- création de la fédération Kohinos (env. 10mn)?

Yann a passé du temps pour bien se former aux techniques du Kohinos (50 h environ).

Aujourd'hui, le développeur attiré a changé pas mal de fonctions (notamment Kohinos / Wordpress)

Création de la fédération Kohinos : suite à la discussion sur le financement de Kohinos (eu en COMAC),

Yann s'est rendu compte qu'il y avait un gros flou sur le fonctionnement du groupe travaillant sur Kohinos.

Un prestataire privilégié semblait avoir pris un certain poids dans le projet, ce qui n'était pas le projet de départ.

Une fédération est en cours de création avec un collège décisionnaire composé uniquement de monnaies locales (Gentiane, Luciole-Ardèche, Cagnolles, Doume, Kroko, graine Une 7ème ???). Stephan, qui avait été à l'origine de Kohinos a vraiment approuvé ce fonctionnement : véhicule et protège les valeurs. Le second collège, avec les prestataires techniques, des institutionnels etc vont avoir le droit de vote aux AG.

Dans les statuts, jusqu'à deux représentants de chaque monnaie locale.

Ce qui devait être juste un outil est devenu plus gros, une protection de certaines valeurs, un fonctionnement.

Cet outil et cette cohésion que cela peut permettre entre les monnaies locales est une réelle opportunité.

Même une petite monnaie locale pourra s'appuyer sur cet outil.

Cela devrait pouvoir un réseau incontournable des monnaies locales.

Les 1000 euros seront versés à cette fédération

Le premier point que cela va faire : les transferts en gentianes, le nantissement au fil de l'eau.

Pour AG, on pourrait être en mesure de présenter la fédération Kohinos (la philosophie) + très concrètement d'aborder certaines fonctionnalités concrètes.

=> penser en amont à présenter aux professionnels (sur septembre)

4- 10 minutes- INFO du GT vie du collectif et éducation populaire, (collectif et formation)

Dossier suivi par Laurence, Myriam, Christine, Géma, Samuel

Montage d'une formation mensuelle en ligne (et qui pourrait aussi être utilisée en présentiel). Une première date est fixée, le 02/07/2020 de 18h30 à 20h30, l'adhésion sera offerte aux inscrits. Planning à fixer pour

proposition régulière.

5- Dossiers d'agrément ? Pas de nouveau en attente

6- GT professionnels

Club Pro à la fin du mois aux Trésoms.

Le premier semestre 2021 va être difficile pour beaucoup.

Adhésions : 5 personnes ont renoncé (L'impresario, la fabrique des embellies)

Une 40aine a payé

Une 30aine n'a pas encore payé. Jacques fait un message en juin les informant de leur maintien sur le groupe adhérent du fait des conditions difficiles et proposition de régler leur adhésion quand possible d'ici septembre ou ré-évaluation de la situation.

Mise en avant des pros adhérents nécessaire, poursuite des publications sur FB. Besoin d'informations sur ces professionnels pour permettre la création de la publication : Conditions de réouverture ?, quelles informations leur semblent prioritaires à diffuser ?

Les Caves du Château ont rouvert. Yann doit voir avec les Caves s'ils sont aptes à une visite de notre part (règles sanitaires et disponibilité) et convenir avec Yves d'une date.

7- 15 minutes- Présentation de la fabrique la transition durée ? QUI ?

Groupe formé par Assemblée annécienne, La Gentiane, et la transition citoyenne - Deux cycles de conférences de 4 heures. La suite a été de proposer une présentation des différentes solidarités (tous les vendredi soir). La tribune avec Cyril Dion, Pablo Servigne pour construire partout des fabriques de la transition. A été créée sur Annecy : une fabrique de la transition annécienne.

5ème émissions : maintenant les jeudi à 19 h -

Nouveau projet de potager urbain lancé.

Projet d'intervention sur "comment faire sans téléphone portable" tout en utilisant du numérique.

besoin positionnement de la Gentiane sur son implication : il faut surtout éviter de mettre en avant un positionnement politique. Pas de débats qui soit du ressort du complotisme, de l'anti-tout.

8) Demande stagiaire : Adam Legal, en Master, sportif haut niveau aviron, est pris sur Toulouse. Cherchait un stage long de 5 mois. Invité à voir avec la monnaie locale de Toulouse. A amené à se questionner sur la possibilité de réaliser l'accueil d'un service civique, partenariat avec le CEDOS notamment.

9) Info sur la déclaration d'heures de bénévolat auprès du Département. Cela permet d'obtenir des droits à formation.

L'association dispose d'un compte Asso, valable pour les demandes de subventions faite auprès du Département. Proposition à partir de l'année prochaine que chacun d'entre nous note le temps passé sur la Gentiane, notamment pour avoir une idée du temps passé et favoriser l'accès à des formations. Bien noter nombre d'heures et motif. La déclaration doit être validée par une personne du conseil d'administration Laurence fera une présentation des conditions précises et des infos à renseigner.

N'ont pas été traités - A faire pour une prochaine réunion

5- En vue d'une prochaine AG, mes réflexions (Yves) sur les souscriptions particuliers et pros :

- Particulier : plutôt que de courir après les ré-adhésions en début d'année, pour à la fois montrer une bonne

image, et évidemment ramener des fonds ; Pourquoi ne pas faire comme certaines monnaies, une adhésion à vie,

les avantages : le nombre d'adhérents ne fait que croître, on ne repart pas à zéro en début d'année. On ne produit qu'une carte d'adhérent.

inconvenient : si on ne "court" pas après les ré-adhésions tous les ans, comment assurer notre financement ?

Réponse : au lieu de demander aux adhérent.e.s de payer une cotisation de 5, 10 ou 15 euros par an, avec à chaque fois un nouveau formulaire, et une nouvelle carte, on leur propose une adhésion à tempérament avec par exemple un montant de 1 euro par mois via helloasso, ou peut-être via Kohinos.

- Pour les professionnels, idem, on leur propose au lieu de payer leur adhésion une fois par an de payer mensuellement.

Par exemple les 80 euros se transformeraient en 7 euros par mois, et les 50 euros en 4 ou 5 euros par mois. Un professionnel qui cesserait de payer serait bien évidemment exclus du réseau,

Je pense que ces propositions nous permettraient de nous concentrer sur l'essentiel : recruter de nouveaux adhérents particuliers et professionnels, et ainsi développer La Gentiane.

6 - Autres sujets...

Rencontre des monnaies locales : WE du 30 octobre au 1er novembre -arrivée possible dès le 29 au soir
(Source Cédric André, groupe des monnaies locales)

-
-
-